



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 11/11/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 8 novembre
2022
D-2022/357**

Aujourd'hui 8 novembre 2022, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 19h49 à 19h58

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Anne FAHMY présente à partir de 14H42, Monsieur Didier CUGY présent à partir de 16H44, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h05, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17H30, Monsieur Radouane-Cyrille JABER présent jusqu'à 17H42, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 18H00

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE,

**Programmation Projets de Prevention de la Délinquance.
Subventions de projets. Autorisation. Décision. Signature**

Monsieur Bernard G BLANC, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Notre nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance se décline en cinq axes : Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes Réduire les risques et les nuisances liées aux drogues, Préserver la Tranquillité publique, Aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger, Prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale.

Nous avons dorénavant à cœur de remplir les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce cadre avec nos partenaires que sont l'Etat, La Justice, Le Conseil Départemental et l'Education Nationale.

Pour mémoire nous nous sommes fixés comme règle de verser des subventions aux acteurs qui répondent aux enjeux qui émergent sur les territoires tout au long de l'année. La ville souhaite donc ici soutenir les projets qui s'inscrivent pleinement dans notre stratégie pour :

- Accompagner davantage les personnes vulnérables à la rue via un renfort de la mission centre-ville du GIP Médiation
- Favoriser l'accès aux droits des victimes via une mission d'accueil de la Maison de la Justice et du Droit confiée au GIP MEDIATION
- Accompagner la mise en œuvre du schéma directeur et la régulation de la pratique du Skate
- Prévenir la banalisation de la violence chez les jeunes via un projet Radio collectif inter quartiers à la Clé des Ondes
- Prévenir toute forme de radicalisation violente via des actions de sensibilisation de l'association CAPRI
- Prévenir et prendre en charge la prostitution des mineurs et la traite des êtres humains via les accompagnements et projets de sensibilisation des associations CEID Prostitution, le CRI, et Ruelle

Au-delà de ces aides financières, la ville, à travers la coordination de son CLSPD via la Direction du Développement Social Urbain, propose un accompagnement des porteurs de projets afin notamment de créer des synergies autour des axes d'interventions de la nouvelle Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, des territoires et des publics concernés.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.

A attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 104 200 €.

Porteur	Montant
Mouvement le CRI	8 000 €
Ruelle	8 000 €
La Clé des Ondes	5 200 €
CAPRI	5 000 €
CEID	8 000 €

GIP Bordeaux Métropole Médiation	70 000 €
TOTAL	104 200 €

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes.

A signer tout document lié à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Isabelle FAURE, et Monsieur Amine SMIHI

ABSENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 novembre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Bernard G BLANC

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2020	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
Mouvement Le CRI	54,00 €
Ruelle	33,00 €
CEID	2 253,00 €